



Circulaire 9035

du 15/09/2023

Echanges Schuman 2023/2024

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

| | |
|----------------------|---|
| Type de circulaire | circulaire informative |
| Validité | du 08/09/2023 au 17/11/2023 |
| Documents à renvoyer | oui, pour le 17/11/2023 |
| Résumé | Echanges linguistiques de 2 semaines avec des élèves allemands et luxembourgeois - échanges |
| Mots-clés | Echanges linguistiques, Schuman, langues, Allemagne, Luxembourg |

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

| Réseaux d'enseignement | Unités d'enseignement |
|--|---|
| Wallonie-Bruxelles Enseignement | Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) |
| Ens. officiel subventionné | Secondaire spécialisé |
| Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel | Secondaire artistique à horaire réduit |

Signataire(s)

Autre administration générale : Secrétariat général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

| Nom, prénom | SG + DG + Service | Téléphone et email |
|--------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| Ouahdi Nisdi | SG- DGCA- DRI | 02/413.33.84 nisdi.ouahdi@cfwb.be |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat, Fédération Wallonie-Bruxelles, le **programme Schuman** en FWB est relancé pour l'année scolaire **2023/2024** pour les élèves de **12 à 17 ans**.

Il s'agit d'un programme d'échange individuel d'élèves de **1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur** avec des élèves partenaires de l'une des deux régions voisines allemandes et du Luxembourg.

Ci-joint la fiche d'information du programme qui vous permettra d'en comprendre le fonctionnement. Le document de candidature (copie en annexe) peut être téléchargé directement depuis le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévu à cet effet : <https://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=150> (rubrique la Grande Région) ou demandé à Madame Nisdi OUAHDI par téléphone au 02/413.33.84 (bureau) ou au 0473 944.723 (en cas de télétravail), ou par courriel à nisdi.ouahdi@cfwb.be.

Je vous informe que les candidatures seront acceptées jusqu'au **17 novembre 2023 au plus tard**.

Je vous invite à transmettre **votre candidature (1 seul exemplaire) avec photo récente** soit au format digital (scan) à l'adresse mail suivante : nisdi.ouahdi@cfwb.be soit au format papier à l'attention de :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Madame Nisdi OUAHDI
Direction des Relations internationales
Bureau 6A008
Boulevard Léopold II, 44
1080 – Bruxelles

Je vous remercie pour votre collaboration.

Le Secrétaire général,

Frédéric Delcor

En annexe : 1 fiche d'information du programme + 1 formulaire de candidature

ANNEXES A LA CIRCULAIRE

Programme SCHUMAN 2023/2024

Fiche d'information

Objectifs

Le programme Schuman offre aux élèves de Wallonie-Bruxelles la possibilité d'approfondir leur connaissance de la langue du voisin et de se familiariser avec la culture et la vie quotidienne de l'une des régions partenaires (Sarre, Rhénanie-Palatinat ou Luxembourg). Par ailleurs, la formule du séjour individuel favorise l'autonomie et la confiance en soi et fournit les compétences clés de l'apprentissage interculturel.

Critères d'admission

Le programme SCHUMAN s'adresse à des élèves motivés ayant un niveau linguistique suffisant pour leur permettre de suivre avec profit les cours dans l'établissement de la région partenaire. Ils doivent être également capables de s'adapter à un environnement nouveau et désireux de s'y intégrer.

Public concerné

Les élèves de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année de l'enseignement secondaire

Période d'échange:

L'échange s'effectue de manière consécutive : les élèves séjournent alternativement **deux semaines** dans leur famille et leur établissement d'accueil. La durée totale de l'échange est donc d'**un mois**.

- *Séjour des élèves de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et du Luxembourg en Fédération Wallonie-Bruxelles : du dimanche 10 mars au dimanche 24 mars 2024.*
- *Séjour des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Sarre, en Rhénanie-Palatinat et au Luxembourg : du dimanche 7 avril au dimanche 21 avril 2024 ;*

Il ne sera pas organisé de voyage groupé. Les familles se mettent d'accord pour le transport de leur enfant pendant le week-end.

Candidatures:

Le dossier devra être envoyé (de préférence) par mail à l'adresse nisdi.ouahdi@cfwb.be ou par courrier au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'attention de Mme Nisdi OUAHDI, bureau 6A008 - Direction des Relations internationales - 44, bd Léopold II - 1080 Bruxelles, au plus tard **le 17 novembre 2023**.

Attention : passés ces délais, les chances de trouver un partenaire sont quasi nulles, toutes les candidatures étant matchées lors des commissions de sélection.

Les commissions de sélection et de répartition des candidats auront lieu à la mi décembre 2023.

Les familles et les établissements devraient être informés de l'admission des candidats avant le congé d'hiver. Dès réception du dossier du ou de la partenaire, les élèves et leurs familles sont invités à se mettre rapidement en contact avec leur partenaire afin de préparer au mieux l'échange.

Engagement des établissements:

Les établissements d'accueil s'engagent à **intégrer les élèves des régions partenaires et à les faire participer activement à la vie de l'établissement**. Les chefs d'établissement désigneront un **professeur-tuteur** pour l'élève partenaire chargé de veiller au bon déroulement du séjour de celui-ci. C'est la personne de référence vers laquelle l'élève pourra se tourner en cas de difficultés ou de problèmes.

A l'issue du séjour, le chef d'établissement remettra aux élèves partenaires une attestation de participation comportant les remarques et observations des professeurs dont ils auront suivi les cours.

Engagement des parents:

Les parents d'accueil s'engagent à intégrer le jeune partenaire dans leur famille, à lui faciliter l'accès à des manifestations culturelles et à contribuer à l'amélioration de ses compétences linguistiques et culturelles en dialoguant avec lui dans la langue du pays. Ils assument l'entière responsabilité pour le jeune qu'ils accueillent.

Un désistement ou une interruption de séjour ne peut se faire que pour raisons exceptionnelles. Dans ce cas, les familles doivent en informer impérativement les deux établissements concernés en exposant les raisons, ainsi que Madame Nisdi OUAHDI au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles par email (nisdi.ouahdi@cfwb.be) ou lettre manuscrite.

Engagement de l'élève

Chaque participant s'engage à rédiger un **bilan de son séjour** à l'aide d'une **fiche-modèle** qui lui sera transmise par le Ministère avant son départ. Cette fiche sera renvoyée complétée au Ministère (Madame Nisdi OUAHDI). Cette démarche est très importante car elle permet de recueillir un maximum d'informations sur les échanges et de les améliorer, si nécessaire, les années suivantes.

Engagement des institutions organisatrices

Les institutions chargées de mettre en place le programme Schuman sont :

- Le Ministère de l'Éducation du Grand Duché du Luxembourg
- Le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
- Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique
- Les Ministères de l'Éducation de Sarre
- L'ADD de Trèves (autorité éducative de la Rhénanie-Palatinat)

Leur mission est de donner la possibilité à des élèves de la Grande Région de fréquenter un établissement scolaire de l'une des régions partenaires et de fournir des correspondants aux élèves retenus. Elles peuvent être sollicitées pour toute question, conseil ou complément d'information concernant le déroulement du programme mais ne sont pas engagées de manière contractuelle avec les participants à ce programme.

Assurances

La responsabilité pour toutes les questions relatives aux assurances est du ressort des familles. Celles-ci sont invitées à se mettre en rapport avec leur compagnie ou mutuelle afin de vérifier que leur enfant a bien toutes les assurances nécessaires. Il faut penser à se procurer une autorisation de sortie du territoire pour le cas où les parents n'accompagneraient pas leur enfant et faire établir un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre-indication au séjour de l'enfant à l'étranger.

Dossier de candidature SCHUMAN 2023

Es werden nur leserliche und vollständig ausgefüllte Anträge mit einem Foto
angenommen !

*Seuls les dossiers lisibles et dûment remplis **avec photo** seront pris en compte !*

Name, Vorname (Bewerber*in)

Nom, prénom du/de la candidat(e) :

Name deiner Schule

Nom de ton établissement :

Pflicht:
Aktuelles Foto

Obligatoire:
Photo récente

Gewünschte Region - Nummeriere nach Priorität (1./2.) !

Région souhaitée - donne ta priorité (1 / 2)

Deutschland/*Allemagne*

Luxemburg/*Luxembourg*

Gewünschte/r Austauschpartner/in schon vorhanden?

Ja/*Oui*

Nein/*Non*

Wenn nein, direkt weiter zu B

Correspondant(e) souhaité(e) existant(e) ? Si non, passe directement à B

A) Name, Vorname des Austauschpartners/der Austauschpartnerin:

Nom, Prénom de ta/ton correspondant(e):

Name/Anschrift ihrer/seiner Schule:

Nom/adresse de son école:

Wenn sie/er nicht teilnimmt, würde ich auch eine/n andere/n Partner/in akzeptieren ?

S'il/elle ne s'est pas inscrit(e) au programme Schuman, j'accepte un autre partenaire :

Ja/*Oui*

Nein/*Non*

B) Kreuze Wunschgeschlecht an!

Correspondant(e) souhaité(e) (coche une case)

Mädchen/*fille*

Junge/*garçon*

Würdest du einen Partner anderen Geschlechts

akzeptieren, wenn es die einzige Lösung wäre.

Est-ce que tu accepterais un partenaire du sexe opposé si c'était la seule solution ?

Ja/*Oui*

Nein/*Non*

Wo schläft dein/e Partner/in?

Où dormira ton/ta partenaire ? (Obligatoire : si le/la partenaire est de même sexe : un lit

séparé est exigé - Si le/la partenaire est de sexe différent, une chambre séparée est exigée).

**1. BEWERBER/IN/
CANDIDAT(E)**

**1.1 Allgemeine Angaben/
Informations générales**

Name/*Nom*

Vorname/*Prénom*

Geburtsdatum/-ort
Date et lieu de naissance

Geschlecht/*Sexe*

Staatsangehörigkeit/*Nationalité*

Anschrift/*Adresse complète*

Deine Telefonnummer/
Ton numéro de téléphone

00

Deine E-Mail-Adresse/
Ton adresse Courriel

**1.2 Persönlichkeit/Hobbys
Personnalité/centres d'intérêt**

Hobbys/*Centres d'intérêt*

Praktizierter Sport/*Sport(s)*
pratiqué(s) :

Welche Instrumente spielst du?/*De
quel(s) instrument(s) joues-
tu?*

Ehrenamtliches Engagement (z.B.
Rotes Kreuz,...)?/*Es-tu engagé
dans une association (Croix
Rouge, scouts,...)?*

**1.3 Lebensbedingungen/
Conditions de vie**

Beschreibe deine Familie und
deine Umgebung !

*Décris ta famille et ton
environnement.*

Welche Haustiere habt ihr ?
*Quels animaux de compagnie
avez-vous ?*

Mit welchen Haustieren kannst
du nicht zusammenleben?

(Bei Angst vor Hunden bitte angeben, ob
vor großen und/oder kleinen Hunden !)

*Il y-a-t-il des animaux de
compagnie que tu ne pourrais
pas accepter au domicile de ton
partenaire ? (Si peur des chiens,
peur des gros chiens seulement
ou de tous les chiens ?)*

**1.4 Gesundheitszustand/
Etat de santé**

Hast du gesundheitliche
Probleme (z.B. Allergien)?

*As-tu des problèmes de santé
(par exemple: allergies) ?*

Musst du regelmäßig
Medikamente einnehmen?

Dois-tu prendre des médicaments ?

Name/Anschrift der für den/die Schüler/in abgeschlossenen Kranken-, Unfall- und
Haftpflichtversicherung mit Auslandsdeckung
*Nom et adresse de la caisse d'assurance-maladie et de l'assurance de responsabilité
civile*

**2. Gesetzliche ERZIEHUNGSBERECHTIGTE/
Responsables légaux****2.1 Allgemeine Angaben/
Informations générales**

Name/Vorname 1.

Erziehungsberechtigte(r) / *Nom et prénom
1er représentant legal*Telefonnummer privat / *Numéro de
téléphone personnel*

00

Telefonnummer dienstlich / *Numéro de
téléphone professionnel*

00

Persönliche E-Mail / *Courriel personnel*

Name/Vorname 2.

Erziehungsberechtigte(r) / *Nom et prénom
2ème représentant legal*Telefonnummer privat / *Numéro de
téléphone personnel*

00

Telefonnummer dienstlich / *Numéro de
téléphone professionnel*

00

Persönliche E-Mail / *Courriel personnel***Politique de confidentialité:**

Avec l'inscription de votre enfant, les données personnelles requises dans ce dossier seront collectées et traitées par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que les partenaires de la Grande Région SaarLorLux et la Rhénanie-Palatinat qui, en tant que partenaires de coopération du ministère, organiseront les 2 semaines du programme de printemps SCHUMAN 2023. Ces données sont utilisées pour planifier et réaliser les partenariats.

Déclaration sur l'obligation d'information conformément au RGPD § 13 lors de la collecte des données personnelles de la personne concernée

Cet avis de protection des données a lieu dans le cadre de la participation au programme SCHUMAN printemps 2 semaines 2023, que le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles mène avec les partenaires de la Grande Région SaarLorLux et Rhénanie-Palatinat. Le MFWB prend la protection de vos données personnelles très au sérieux et traite vos données conformément aux exigences applicables en matière de protection des données.

I. Coordonnées de la personne responsable

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bld Léopold II, 44 - 1080 BRUXELLES
Tel.: 02 413 21 98

II. Coordonnées du délégué à la protection des données

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Bld Léopold II, 44 - 1080 BRUXELLES
Tel.: 02 413 21 98 Fax: 02 413 35 72

III. Finalité et base juridique du traitement

Vos données seront nécessaires pour réaliser correctement le programme SCHUMAN printemps 2 semaines 2023. Le responsable effectue le traitement des données conformément aux dispositions du règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et de la loi sur la protection des données. Les données personnelles seront traitées dans le but de participer au programme SCHUMAN printemps 2 semaines 2021 et de communiquer avec les partenaires de la Grande Région, ainsi qu'à des fins statistiques. Les données sont traitées sur la base de l'article 6, paragraphe 1, points b) et c), du RGPD.

IV. Durée de conservation des données personnelles

La durée de conservation des données s'étend jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022/2023.

V. Transmission des données

Vos données seront envoyées par courrier et par voie électronique aux partenaires de la Grande Région dans le but de devenir partenaire, ainsi qu'aux superviseurs Schuman dans les régions partenaires respectives et aux familles d'échange concernées.

VI. Droits affectés

Conformément au règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD), vous disposez des droits suivants:

Si vos données personnelles sont utilisées, vous avez le droit de recevoir des informations sur les données stockées à votre sujet (art. 15 RGPD).

Si vos données sont incorrectes ou incomplètes, vous avez le droit de les faire rectifier et compléter (art. 16 RGPD). Si les conditions légales existent, vous pouvez demander la suppression ou la limitation du traitement, ainsi que l'opposition au traitement de vos données (articles 17, 18 et 21 DSGVO).

Si vous avez consenti à l'utilisation de vos données et/ou si le traitement de vos données est effectué à l'aide de procédures automatisées, vous pouvez avoir droit à la portabilité des données (article 20 du RGPD).

Si vous faites usage des droits ci-dessus, le MFWB vérifiera que les exigences légales en la matière sont remplies. Pour exercer vos droits, veuillez contacter le délégué à la protection des données ci-dessus.

En cas de réclamation en vertu de la loi sur la protection des données, vous pouvez contacter l'autorité de contrôle.

J'ai lu la politique de confidentialité ainsi que la déclaration de devoir d'information conformément au RGPD § 13. Je consens à l'utilisation de mes données et de celles de mon enfant qui y sont décrites. Je sais que je peux révoquer ce consentement à tout moment.

Ort/Lieu, Datum/Date

Unterschrift des Erziehungsberechtigten
Signature du représentant légal

2.2 Erklärung der Erziehungsberechtigten / *Déclaration des représentants légaux*

Ich, der/die Unterzeichnende/ *Je soussigné(e)*,

Name, Vorname/ *Nom, Prénom*: _____

Geboren am/ *Né(e) le* _____ in/à _____

handelnd in meiner Eigenschaft als/ *agissant en qualité de*

Mutter/ *Mère*

Vater/ *Père*

Vormund/ *Tuteur*

das Sorgerecht ausübende/r Verwandte/r/ *parent ex. le droit de garde*

● gestatte meinem Kind, am individuellen Schüleraustausch im Rahmen des SCHUMAN-Programms zu den vorgesehenen Zeiten am vorgesehenen Ort teilzunehmen/ *autorise mon enfant à participer à un échange individuel d'élèves dans le cadre du programme SCHUMAN aux dates et lieux prévus.*

● übertrage die aus dem Sorgerecht abgeleiteten Rechte und Pflichten hinsichtlich der Aufsicht, der Bestimmung des Umgangs und gegebenenfalls des Aufenthaltes des untenstehenden Kindes für die Dauer des Aufenthalts im Partnerland vorübergehend den aufnehmenden Erziehungsberechtigten, soweit dies für die Durchführung des Austauschs erforderlich ist/ *délègue pour la durée du séjour, et dans la mesure où cela est nécessaire au bon déroulement de l'échange, les droits et devoirs découlant de l'autorité parentale, pour l'enfant désigné ci-dessous, aux représentants légaux de l'élève partenaire.*

Vorname des Schülers/der Schülerin/ *Nom, Prénom*: _____

Geboren am/ *Né(e) le* _____ in/à _____

● verpflichte mich, schnellstmöglich mit der Gastfamilie Kontakt aufzunehmen (z.B. per E-Mail, Telefon oder Post) bezüglich der Teilnahme meines Kindes am Schuman-Programm/ *m'engage à contacter rapidement la famille du partenaire (p.e. par courriel, téléphone ou courrier) au sujet de la participation de mon enfant au programme Schuman.*

● erkläre, dass ich den/die Partnerschüler/in bei uns aufnehmen und für ihn/sie sorgen werde. Bei seiner/ihrer Eingewöhnung und Integration werde ich ihm/ihr behilflich sein. Sollten Probleme auftreten, werde ich seine/ihre Eltern informieren/ *déclare que j'accueillerai dans notre famille l'élève partenaire et le prendrai en charge. J'aiderai le jeune à s'adapter à son nouveau mode de vie. En cas de problème, je préviendrai ses parents.*

● erkläre, dass ich und meine Familie mit dem/der Partnerschüler/in während des gesamten Aufenthaltes überwiegend in der deutschen Sprache kommunizieren werde/ *m'engage avec ma famille à parler français, à apprendre en présence de l'élève étranger au foyer et à m'adresser à lui/elle dans cette même langue tout au long de l'échange.*

● erkläre, dass während des Aufenthaltes der/die Partnerschüler/in in meiner Wohnung keinerlei gesundheitsschädlichen Umständen ausgesetzt sein wird/ *m'engage à veiller à ce que l'élève accueilli dans mon foyer ne soit exposé à aucune forme de tabagisme passif dans l'entourage privé.*

● genehmige ärztliche Behandlung für mein Kind, falls dies vom Arzt für notwendig erachtet wird/ *autorise un traitement médical pour mon enfant au cas où le médecin le jugerait utile.*

● nehme zur Kenntnis, dass es keinen Anspruch auf Vergleichbarkeit der Lebensverhältnisse (Unterbringung, Ausflüge, Verpflegung) gibt/ *prends connaissance du fait qu'il existe des différences entre les conditions de séjour dans les deux pays (logement, excursions, loisirs, habitudes alimentaires, etc.).*

Unterschrift der Schulleitung

Stempel der Schule

**3. SCHULSITUATION/
Situation scolaire****3.1 allgemeine Angaben/
Informations générales**Name/Anschrift der Schule
*Nom et adresse de l'établissement*Telefonnummer/*Numéro de téléphone*E-Mail der Schule/*adresse e-mail de l'établissement*Derzeitige Klassenstufe/*Classe actuelle*Erlernte Fremdsprachen/*Langues vivantes étudiées*

1. Fremdsprache/LV1 _____ seit/depuis _____ Jahren/ans
2. Fremdsprache/LV2 _____ seit/depuis _____ Jahren/ans
3. Fremdsprache/LV3 _____ seit/depuis _____ Jahren/ans

Ich verpflichte mich/*Je m'engage à*

- direkt Kontakt mit meinem/meiner Partnerschüler/in aufzunehmen (z.B. per E-Mail, Telefon oder Post), um so ein *prendre rapidement contact avec mon/ma partenaire (p.e. par courriel, téléphone ou courrier) afin d*
- den/die Partnerschüler/in, der/die mir zugeordnet werden wird, zu akzeptieren und mich dafür einzusetzen, dass *meilleures conditions.*
- die Gesetze im Partnerland und alle Regeln in der Schule meines/meiner Partnerschüler/in zu beachten/*respecter*
- dem Unterricht in der Klasse meines/meiner Partnerschüler/in aktiv zu folgen/*suivre avec assiduité les cours d*
- den Arbeitsanweisungen der Lehrkräfte Folge zu leisten/*effectuer le travail demandé par les enseignants.*
- an den Veranstaltungen der Partnerschule teilzunehmen/*participer aux activités organisées par l'établisse*
- mich in der Familie meines Partnerschülers/meiner Partnerschülerin respektvoll und verantwortungsbewusst zu v

Ort, Datum/*Lieu, date*Unterschrift des Schülers/der Schülerin/*Signature de l'élève*

A remplir par l'école

3.2 Angaben des SCHUMAN-Tutors *Nom du professeur tuteur de l'échange SCHUMAN*

Name, Vorname/*Nom, Prénom*

Telefonnummer/*Numéro de téléphone*

Persönliche E-Mail/*Courriel personnel*

b)Eignung für den Austausch/*Aptitudes de l'élève à participer à l'échange*

Unterschrift SCHUMAN-Tutor/
Signature du professeur tuteur de l'échange SCHUMAN

.....

3.3 Befürwortung durch die SCHULLEITUNG *Avis du Chef d'établissement*

Mit der Befürwortung ist die Zusicherung verbunden, den Gast für die Dauer des Aufenthaltes an der Schule zu beherbergen. Es wird angestrebt, dass aus dem Austausch keine schulischen Nachteile für den eigenen Schüler/für die eigene Klasse resultieren.

L'avis favorable est lié à l'engagement de la part de l'établissement d'accueillir le correspondant pendant toute la durée de son séjour. Il est souhaitable de faire en sorte que l'absence due à l'échange ne pénalise pas l'élève à son retour en classe.

Die Schulleitung befürwortet den Austausch/*Avis favorable du chef d'établissement*

Ja/*Oui*

Nein/*Non*

Signature du chef d'établissement

Cachet de l'école